



Ville de Cannes

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Service Commerce et Artisanat

APPEL A CANDIDATURE
LOCATION DU COMMERCE
4/6 RUE MIMONT, CANNES

La Mairie de Cannes avise d'un appel à candidature pour la location du local commercial sis 4/6 rue Mimont à Cannes.

Description du bien

Le local commercial situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 4/6 rue Mimont à Cannes est d'une superficie de 32 m². La mise à disposition de ce local se fait sous forme d'une convention d'occupation à titre onéreux, précaire et révocable d'un an renouvelable.

Conditions d'occupation

- montant du loyer annuel : 8 040 € hors charges et hors taxes (soit 670 € HT hors charges / mois) ;
- supporter les charges locatives, notamment les charges d'eau, d'électricité, etc., auxquels les lieux occupés peuvent ou pourront donner lieu au prorata du temps d'occupation, les taxes et impôts (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, cotisation foncière des entreprises) et toutes contributions, charges, prestations ou fournitures incombant au preneur ;
- durée : 12 mois reconductible ;
- l'occupant s'engage à respecter les obligations posées par le cahier des charges ;
- qualité des candidats : tout candidat devra justifier d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ou, en cas d'établissement dans un autre Etat membre de l'Union européenne, d'un titre équivalent leur conférant ou leur reconnaissant la qualité de commerçant ou d'artisan.

Consultation du cahier des charges

Le présent avis est affiché en Mairie pendant une durée de 30 jours ainsi que sur le site internet de la commune www.cannes.com.

Le cahier des charges de rétrocession peut être retiré en Mairie ou consultable sur place à l'adresse suivante **du 5 janvier au 4 février 2023** :

Mairie de Cannes - Service Commerce et Artisanat, 3 rue des Fauvettes, 06400 Cannes.

Il est également téléchargeable sur le site internet de la Commune, www.cannes.fr - rubrique Mairie/recherche services et démarches administratives/ avis de publicité.

Les dossiers de candidatures devront être envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à la Mairie de Cannes au plus tard le 4 février 2023, 12h cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
06400 Cannes

L'enveloppe devra comporter la mention « Candidature location du 4/6 rue de Mimont ».

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES
4 février 2023